EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Nbre de membres en exercice : 17 Nbre de membres présents : 11 Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes: Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

L'an deux mille seize, le quatorze mars

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle du conseil de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation: 1er mars 2016

<u>Etaient Présents</u>: Mmes GOT - GUILLEN - MONSEIGNE - de ROFFIGNAC - MM. BELOT - CORSAN - FEDIEU - GIRARD - LORIAUD - PLISSON - QUESSON.

Délibération N°2016-01-013: Convention cadre de partenariat SMIDDEST - Gironde Tourisme et programme d'actions 2016 - Autorisation de signature

Vu le CGCT:

Considérant l'intérêt pour le SMIDDEST d'une collaboration avec Gironde Tourisme pour conduire les missions relatives à la promotion de l'Estuaire et celles relevant de la valorisation du phare de Cordouan;

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu

<u>Article 1</u>. d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention cadre avec Gironde Tourisme et d'acter le programme d'actions 2016 :

<u>Article 2</u>. de désigner Monsieur le Président pour représenter le SMIDDEST au comité de suivi de cette convention ;

Article 3. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférant.

Pour extrait conferme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 14 mars 2016

Le Présigient

Jacky QÙEŞSON

PREFECTURE DE LA GIRONDE

2 5 MARS 2016

Bureau du Courrier